

INDEX
DU
QUATRE-VINGT-QUINZIÈME VOLUME
15 GEORGE VI, A.D. 1951

ABRÉVIATIONS

- 1re—Signifie lu la première fois.
2e—Signifie lu la deuxième fois.
3e—Signifie lu la troisième fois.
Coms.—Signifie Chambre des communes.
C.P.—Signifie Comité plénier.
Déféré B.C.—Signifie déferé au comité permanent des Banques et du commerce.
Déféré B.P.—Signifie déferé au comité permanent des Bills d'intérêt privé.
Déféré T.C.—Signifie déferé au comité permanent des Transports et communications.
S.R.—Signifie sanction royale.
Ch.—Signifie chapitre.
-

Administration financière du gouvernement du Canada. Loi pourvoyant à l':
Bill (25)—1re, 144. 2e et déferé B.C., 146. Rapport et 3e, 150. S.R., 164.
Ch. 12.

Adresse:

- A Son Excellence le Gouverneur général:
Afin d'offrir les humbles remerciements du Sénat pour son gracieux discours à l'ouverture du Parlement:
Motion, débats et ajournements, 9, 18-19, 29, 36, 52, 58, 60, 66-67, 79.
Adoption de l'Adresse et Ordre de présenter au Gouverneur général, 82-83.
Accusé de réception de l'Adresse par son Excellence le Gouverneur général, 156.

Agriculture des Prairies. Loi de 1939 sur l'assistance à l'—(Modification):
Bill (46)—1re, 2e et 3e, 171. S.R., 173. Ch. 31.